

Correction des évaluations sur les risques majeurs :

LES RISQUES MAJEURS :

Exercice 1 :

- 1) Aléa => phénomène imprévisible qui surprend.
Enjeu => Menace pour le village et ses habitants.
- 2) Un risque majeur est une menace pesant sur un grand nombre de personnes et de biens.
- 3) et 4) Les trois catégories de risques majeurs sont : les risques naturels (situations a- et c-), les risques technologiques ou industriels (situations d- et e-), les risques liés au transport de matières dangereuses (situations b- et f-).

Exercice 2 :

- 1) Le département de l'Aude a été touché par une tempête. C'est un risque majeur appartenant à la catégorie des risques naturels.
- 2) Le préfet a :
 - Interdit la circulation de tous les véhicules dans le département (sauf véhicules de secours).
 - Ordonné la fermeture des centres commerciaux de plus de 1000 mètres carrés.
 - Fait évacuer la gare de Narbonne.
- 3) Il a fallu prendre plus de précautions pour la gare de Narbonne car le toit menaçait de s'effondrer.
- 4) C'est le plan ORSEC.

Exercice 3 :

La prévention : c'est l'ensemble des actions mises en œuvre pour empêcher un évènement grave ou en limiter ses conséquences.